Image not found or type unknown

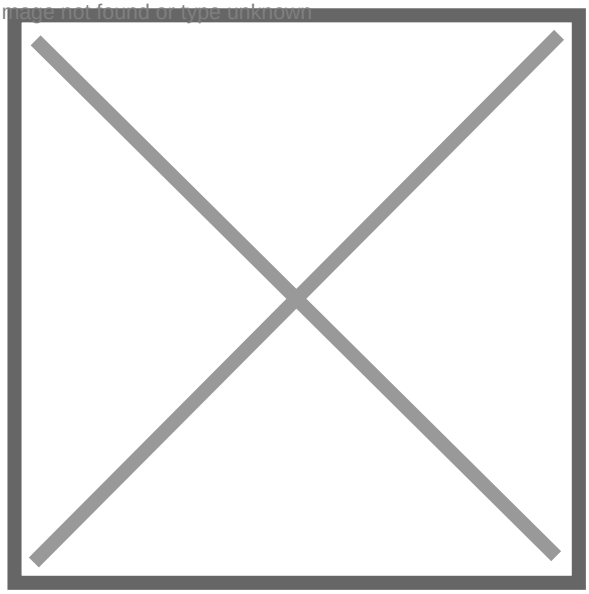

Non-paiement de factures passé en recouvrement

Par **jen027**, le **20/10/2008** à **15:40**

Bonjour,
C'est un peu compliqué... Il y a environ 6 ans la soeur de mon ex petit ami m'a demandé de l'aider à ouvrir deux abonnements (sur un même contrat)chez Bouygues Telecom car il fallait une carte bleue pour cela et son ami (a ce qu'elle m'avait affirmé) n'avait pas encore reçu la sienne. Elle m'a confirmé que cés que ce serait le cas on ferait le changement de dossier et de rib. En attendant, elle me rembourserait tous les mois. Je l'ai mis en garde qu'il fallait qu'elle paie car je voulais bien l'aider mais n'étant qu'étudiante, je n'avais comme seule ressoucre mes bourses et que je n'avais donc pas envie d'être embêter. On a donc ouvert ces abonnements. Le premier mois tout a été comme convenu. La facture était raisonnable et elle m'a remboursé. Après cela s'est compliqué... La carte n'arrivait toujours pas. Deuxieme facture.... Mais la, le montant est impressionnant : 400 euros. Qui ont été évidemment prélevé avec en résultat un super découvert!! J'ai appelé aussitot la soeur et elle m'a dit qu'elle paierait mais de jours en jours rien. J'ai appelé la banque à la réception de la 3e facture aussi énorme. J'ai fait opposition sur tous les prélèvelents Bouygues. Ainsi ils ont résiliés la ligne et ont mis les factures impyés en recouvrement. J'ai tenté par plains de courriers et appels d'expliquer la situation mais en vain... puis la soeur me mentait en me disant qu'elle payait, qu'elle les contactaient et tout mais je recevais toujours les relances par la société de recouvrement avec menaces de huissier. Du coup mes factures perso ont aussi été rejetée et je dois aussi de l'argent (moins) a un autre opérateur. J'ai déménagé depuis et je n(ai plus de nouvelles depuis 4 ans a peu près. Seulement il m'est impossible de reprendre un abonnement a mon nom. Je voudrais savoir si j'ai un recours possible pour que la dette retombe sur la bonne personne??? Ou dois je payer et dans ce cas, la somme sera t elle toujours la même ou depuis le temps elle aura augmenter?? Je trouve normal de payer mes factures pour mon abonnement a moi mais pas les autres. Mais si je n'ai pas le choix...

Merci de me répondre car je voudrais etre débarassée de ca une fois pour toute....

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés